

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU FARO

COMMUNE DE BEKA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

FARO DIVISION

BEKA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 03 /DCO/ COMMUNE DE BEKA/SIGAMP/2026 DU 08/06/2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE YELBA, COMMUNE DE BEKA, DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD.

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP: CM-URC-NORD-505870-CW-RFQ

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de BEKA pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de BEKA a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées à YELBA, Commune de BEKA, Département du Faro, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'un bloc de deux salles de classe équipées à YELBA, Commune de BEKA, Département du Faro, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de quatre vingt dix (90) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des

Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au secrétariat de la commune de Beka, sise Hotel de Ville..... au plus tard le 29/06/2026 à 12 heures précise. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 29/06/2026..... à 13 heures précise.
7. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la commune de Beka, sise à deux la Commune de Beka (Hotel de Ville) Porte.....; Boîte Postale :, Tél : (+237) 696 12 29 85
8. Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°...../DCO/ COMMUNE DE BEKA /SIGAMP/2026 DU..... POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES A YELBA, COMMUNE DE BEKA, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

Beka, le 08/06/2026

Ampliations :

- UCR PROLOG
- ARMP
- CIPAI
- CHRONO

